



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médecine scolaire et universitaire

Question écrite n° 123256

## Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les préoccupations exprimées par des parents d'élèves et des établissements scolaires, au regard du fonctionnement du service de médecine scolaire au sein de l'arrondissement de Vouziers, dans le département des Ardennes. En effet, il semblerait qu'il n'y ait plus à ce jour de médecin scolaire intervenant dans cette zone. Cette situation pénalise les enfants. Plus précisément, cette situation ne permet pas d'assurer des actions de dépistage et de suivi à l'égard de l'ensemble des enfants scolarisés. C'est pourquoi il le prie de bien vouloir lui faire connaître les mesures qu'il envisage de mettre en oeuvre afin de doter l'arrondissement de Vouziers d'un service de médecine scolaire suffisant.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Luc Warsmann](#)

**Circonscription :** Ardennes (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 123256

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 juin 2007, page 4702